

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques 44

N° 150 / 14 octobre 2013



IL Y A URGENCE : FAITES LE 15 !

C'est ce mardi 15 octobre que l'assemblée nationale est appelée à se prononcer par un vote solennel sur le projet gouvernemental de réforme des retraites.

Que voteront les député-es qui, en 2010, condamnaient avec nous celle de Fillon, et s'opposaient donc au recul de l'âge de la retraite comme à l'allongement de la durée de cotisation ? Gageons qu'il y aura des amnésiques.

Rappelons-leur une donnée de base : l'augmentation de la durée de cotisation ne permet pas d'éviter la baisse des pensions comme le prétend le projet de loi.

Au début des années 80, pour 37,5 ans de cotisations, la pension moyenne nette (y compris la complémentaire) représentait, dans le privé, 83% du dernier salaire net.

En 2001, pour une durée de 39,5 ans, elle n'en représentait plus que 78%, et en 2012, pour 41 ans, son niveau s'établit à 75% du salaire net de fin de carrière.

Selon le onzième rapport du Conseil d'orientation des retraites, compte tenu d'une durée de cotisation portée à 43 ans, le taux de remplacement du salaire net par la pension nette plafonnerait en moyenne à 65% en 2040 !

La CGT le répète : c'est du côté du financement et des recettes que se trouvent les [solutions](#) permettant de maintenir et élever le niveau des retraites, publiques comme privées.

CGT, FO, Solidaires et FSU appellent à vous faire entendre. Rassemblements à 13 heures à Nantes (Préfecture), Saint-Nazaire, Chateaubriant et Ancenis (sous-préfectures).

LES AMIS DU DIMANCHE



Vous la reconnaissez ?

Hé oui ! c'est la sympathique « vendeuse » de Séphora, qui s'épanouit au travail la nuit et le dimanche, et qui l'a répété en boucle sur TF1, France 2, Canal+, etc...

Sauf que, dans la vraie vie, elle est responsable des achats, ne travaille donc ni le soir, ni le dimanche... et préfère courir les meetings de l'UMP.

Il y a parfois comme un problème dans l'info qu'on nous distille, et des bricoleurs du dimanche chez les journalistes.

Il y aurait pourtant quelques questions pertinentes à poser : Par exemple, pourquoi la société Leroy-Merlin, au motif de la crise, refuse-t-elle, d'augmenter les salaires de plus de 1,2%, alors qu'elle a les moyens de braver une astreinte de

120 000 € par jour et par magasin ouvert ?

Où est le souci du pouvoir d'achat des salarié-es là dedans ?

Où sera la liberté de choisir pour les salarié-es, si tant est qu'elle existe aujourd'hui, et quelles seront les compensations lorsque l'ouverture dominicale sera généralisée ?

N'est-ce pas plutôt le dernier épisode en date de la lutte que se livrent les enseignes pour la conquête de parts de marché ?

Et l'occasion d'une nouvelle attaque en règle contre le droit du travail ?

En lien : pourquoi la CGT dit **non** au travail le dimanche.



LES PLEUREUSES

L'annonce du passage de 5 à 10,7 % de la surtaxe temporaire d'impôt sur les sociétés (créée sous Sarkozy, il faut le rappeler) a provoqué un nouveau rassemblement indécemment pleureuses à Lyon le mardi 8 octobre.

Le taux de l'IS passerait ainsi de 33,33% à 37 %.

Le Medef s'étrangle et engage la CGPME dans sa croisade, alors que ne sont concernées que les entreprises réalisant un chiffre d'affaire supérieur à 250 millions d'euros.

Un impôt se définit certes par son taux, mais aussi et avant tout par son assiette. Or l'assiette de l'IS en France est l'une des plus réduites d'Europe. Premier bémol.

Second bémol : la panoplie des mesures de défiscalisation et des aides en tous genres fait que l'IS des sociétés cotées au CAC 40 ne représente en moyenne que 8 % de leur résultat d'exploitation selon le Conseil des prélèvements obligatoires.

SA BINETTE PARTOUT (suite du n° 129)

On aime les chiffres à la DGFiP. Sous toutes leurs formes : statistiques, objectifs, indicateurs... Pourtant, les suivants seront-ils dans le prochain rapport d'activité ?

Depuis son accession au trône, Bruno 1er ne mollit pas et a effectué 40 voyages officiels dans son royaume (le premier le 21/08/2012).

Il n'a pas guéri d'écrouelles, ni soulagé d'autres maux plus contemporains comme le mal-être au travail et le sous-effectif, mais s'est fait tirer le portrait 270 fois, soit une moyenne de près de 7 images par déplacement, plus de 19 par mois.

Le plus mitraillé aura été l'Aude avec 15 photos, le moins couvert la Seine-Saint-Denis avec 2 misérables clichés.

Situation arrêtée au 19 septembre 2013 (visites à Vertou, Rezé et au PTGC). Série en cours.